Mission Argent de Poche

Pour les jeunes de 14 à 18 ans,

Dans le cadre de sa politique jeunesse, le CIAS de -Trégor Communauté souhaite accompagner les mairies dans la mise en place du dispositif « Argent de poche », pour permettre aux jeunes âgés de 14 à 18 ans d'être accompagnés dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV, tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les missions susceptibles d'être confiées aux jeunes :
Aide à l'entretien des espaces verts ; Classement ; Rangement ; Petits travaux de peinture ;

Chaque mission a une durée d'une demi-journée (3h30 dont 30 minutes de pause). L'indemnisation de la mairie est fixée à 15€ par mission. L'encadrement de ces jeunes est assuré par les agents des collectivités demandeuses.

Pour participer à cette expérience, vous devez être résident de la commune et vous inscrire sur le site de Lannion Trégor Communauté, rubrique enfance jeunesse.
(https://www.lannion-tregor.com/fr/enfance-jeunesse/jeunesse-12-18-ans/mission-argent-de-poche.html)